

Racine et Bird & Bird conseillent Free2move (groupe Stellantis) dans le cadre de la signature des accords relatifs à l'acquisition de Share Now

Racine et Bird & Bird conseillent Free2move (groupe Stellantis) dans le cadre de la signature des accords relatifs à l'acquisition de Share Now, plateforme d'autopartage, créée en 2019 entre BMW Group et Mercedes-Benz Mobility AG sous forme de joint-venture. Cette opération demeure soumise à l'obtention d'autorisations en matière de contrôle des concentrations.

Racine intervenait en qualité de conseil de Stellantis (Free2move) pour ce qui concerne les aspects de contrôle des concentrations avec Bastien Thomas (associé), François Aubin et Cécilia Pataut (collaborateurs).

Bird & Bird conseillait Free2move avec une équipe pilotée à Paris par Carole Bodin (associée), Sofia El Biyed et Céline Sol (collaboratrices), qui ont coordonné le projet et sont intervenues sur les aspects Corporate/M&A ; Anne-Charlotte Le Bihan (associée) et Claire-Amélie Bratel (collaboratrice), sur les aspects de propriété intellectuelle; Ariane Mole (associée), Oriane Zubcevic et Marine Hamon (collaboratrices) sur les aspects de protection des données personnelles ; Boris Martor (associé) et Raphael Weiss (collaborateur) sur les aspects réglementaires ; Alexandre Vuchot (associé), Stéphane Leriche (associé) et Sacha Bettach (collaboratrice) sur les aspects relatifs aux contrats commerciaux et à l'IT.

En Allemagne, l'équipe Corporate/M&A de Bird & Bird à Francfort, avec Kai Kerger (associé), Johanna Schindler et Tamara Böhmert (collaboratrices) a conseillé Free2move dans cette opération. Les équipes des bureaux de Francfort, Munich, Düsseldorf, et Hambourg sont également intervenues, avec Alexander Duisberg (associé – Munich) et Miriam Ballhausen (associée – Hambourg) en contrats commerciaux/IT ; Markus Koerner (associé – Munich) en propriété intellectuelle ; Matthias Lang (associé – Düsseldorf) sur les aspects réglementaires. En outre, Lourdes Ayala (associée – Madrid), Alberto Salvadé (associé – Milan) et Pauline Vos (associée – La Haye) ont coordonné les audits en Espagne, Italie et aux Pays-Bas.

PwC intervenait en qualité de conseil de Free2Move sur les aspects fiscaux de l'opération avec Delphine Bocquet (associée – Paris) et Julien Martinez (collaborateur – Paris), Ralf Ulrich Braunagel (associé – Francfort) et Wiebke Henning (collaboratrice – Francfort) et avec Fanny Marchiset (associée – Paris) sur les aspects de droit du travail. Hogan Lovells intervenait en qualité de conseil de BMW Group et Mercedes-Benz Mobility AG avec Nikolas Zirngibl (associé – Munich) et Thiemo Woertge (collaborateur – Munich) sur les aspects Corporate/M&A ; Falk Loose (associé – Munich) sur les aspects fiscaux ; Falk Schoening (associé – Munich) sur les aspects de contrôle des concentrations.

A propos de Racine :

Racine est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

Racine intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

Racine est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.